

L'évolution de la SEP ne s'accompagne pas forcément d'une réduction de la mobilité. Mais, il semble statistiquement que 70 % des patients y soient un jour confrontés, et donc contraints d'aménager leur habitat. Pour ceux qui font construire leur maison, autant prendre les devants !

Un petit nid douillet

PAR MARIE-PIERRE SERRE



dès la construction un pré-câblage dans toute la maison pour permettre l'évolution progressive des équipements :

L'aide sera effectivement très précieuse pour une personne handicapée, qui par l'intermédiaire d'une simple commande pourra agir sur :

- l'éclairage et les variations lumineuses,
- l'ouverture et fermeture des volets et des portes,
- la régulation du chauffage,
- l'alarme, la télé-assistance,
- le fonctionnement des appareils ménagers, audiovisuel,
- le déclenchement de flux d'eau par infrarouge,
- les systèmes de télécommunication...

Quelques règles simples à privilégier dès la conception

- Une construction de plain pied avec les seuils d'accès de même niveau entre chaque espace,
- les pentes pour éviter marches et obstacles,
- l'automatisation des portes de garage, du portail,
- la hauteur convenable de la boîte aux lettres,
- une largeur minimale des couloirs (1,10 m) et des portes (0,90 m) de préférence coulissantes,
- des passages libres et larges (1,50 m) pour une meilleure circulation,
- dans la cuisine, des équipements réglables en hauteur, une robinetterie adéquate, un dégagement sous le plan de travail,
- des sanitaires accessibles, avec par exemple un siphon de sol en guise de douche,
- éviter de positionner les équipements sur des murs susceptibles d'être modifiés dans le futur,
- une hauteur convenable des interrupteurs et prises de courant (0,70 - 0,90 m),
- des fenêtres et des volets maniables,
- l'aspiration centralisée.

Pour plus de confort, osez adapter votre maison

Une réflexion collective

Un projet d'aménagement doit être étudié avec minutie. Un architecte peut vous être utile pour la conception de votre projet.

Les assistantes sociales de la Caisse d'Assurance Maladie sont à votre disposition pour vous aider à constituer votre dossier de recherche de finance-



Pour la Belgique :

Pour tous renseignements : contactez notre service Logement

Marc DUFOUR mercredi 13 à 17 h
Sandrine Pizzuto jeudi 9 à 12 h
ergothérapeutes

à La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques - Communauté française

au 081/40.15.55

La domotique ou comment automatiser sa maison ?

L'appellation « domotique » regroupe l'ensemble des technologies de l'électronique, de l'informatique et des télécommunications utilisées dans les domiciles. Il est donc indispensable de prévoir